

**COMITÉ DE PARENTS
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

RAPPORT ANNUEL

2003-2004

Adopté le 14 septembre 2004

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1.0 Message de la Présidente.....	3
2.0 Membres du Comité de parents.....	5
3.0 Calendrier des réunions.....	6
4.0 Consultations du Comité de parents.....	6
5.0 Invitées et invités.....	7
6.0 Résolutions.....	8
7.0 Résolutions relatives au Comité de parents.....	8
8.0 Délégations des membres.....	9
9.0 Conférences et informations aux parents.....	10
10.0 Représentations.....	10
11.0 Recommandations	
11.1 À la Commission scolaire.....	11
11.2 Aux conseils d'établissement.....	12
 ANNEXE 1 – Rapport financier	

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Le bilan que je vais dresser ici est particulier. Pourquoi « particulier » ? Parce que la plupart de mes coéquipiers et moi-même sommes de jeunes recrues, novices pas toujours averties des rouages et engrenages du système scolaire, mais surtout enthousiastes et motivées. Avec le soutien bien accueilli des vétérans du comité et celui des membres de la direction de la Commission scolaire, notre «jeune» Comité de parents a, je crois, modifié quelque peu le cadre habituel de ses actions.

Ce qui aurait pu devenir une faiblesse a fait notre force. Notre inexpérience nous a incités à poser des questions et à chercher des réponses auprès des porteurs de dossier et de la Commission scolaire. De cette nette tendance est née une série de rencontres d'information sur des sujets variés tels que cheminements particuliers, inforoute, sécurité, école rurale. Non seulement les membres du Comité de parents se sont retrouvés mieux renseignés mais leur curiosité a permis de mobiliser l'attention sur des dossiers d'importance comme la sécurité et le secourisme à l'école et les frais exigés des parents.

Une manne d'informations, ajoutée aux consultations habituelles et extraordinaires, a permis au Comité d'agir et de se prononcer avec discernement et ainsi confirmer l'importance et la nécessité de son existence.

Je remercie, personnellement, monsieur Paul Labrecque et les membres des différentes directions pour leur disponibilité et leur esprit de collaboration. Ce n'est qu'ensemble, membres de la Commission scolaire, membres du Comité de parents et parents, que nous arriverons à faire de la réussite des élèves, une Réussite.

Cette dernière année scolaire nous a permis, m'a permis, de rencontrer des personnages intéressés et intéressants, motivés et motivants. Ces rencontres ne peuvent que stimuler notre intérêt et nous encourager à poursuivre nos objectifs, nos questionnements.

En terminant, je suis tentée de prendre des résolutions de début d'année... scolaire, au nom du Comité de parents. Elles sont de celles que l'on tient à réaliser. Les voici :

- *Le Comité de parents souhaite poursuivre ses recherches et multiplier les rencontres qui permettront à l'ensemble des parents impliqués et intéressés de mieux comprendre les tenants et aboutissants d'un ensemble de dossiers pertinents à la réussite et à la sécurité des élèves ;*
- *Le Comité de parents désire fournir aux Conseils d'établissement des outils leur permettant de répondre aux différentes recommandations qui leur sont faites ;*
- *Le Comité de parents aspire à démontrer la nécessité et l'efficacité de ses actions ; à rendre plus claire et plus séduisante l'implication des membres du Comité de parents ; et à créer un climat qui favorisera l'intégration des nouveaux membres, leur compréhension de la structure formelle et leur désir de mettre à profit leurs compétences personnelles.*

Je souhaite que cette année scolaire 2004-2005, nous permette d'accueillir au sein du Comité, toute une nouvelle génération de parents désireux de faire avancer une cause commune : le bien-être et le succès de nos jeunes à l'école.

Paule de Margerie
Membre du Conseil d'établissement de l'école Lévesque de Saint-Donat,
Présidente du Comité de parents de la Commission scolaire des Phares.

2.0 MEMBRES DU COMITÉ DE PARENTS 2003-2004

Secteur Rimouski :

< L'Estran	M. Patrice Cayouette
< L'Aquarelle	M ^{me} Manon Gagnon
< Des Beaux-Séjours	M ^{me} Lianne Coulombe
< Élisabeth-Turgeon	M. Sébastien Ruest
< Saint-Jean	M. Gilbert Labrie
< Paul-Hubert	M. Martin Castonguay
< Du Rocher / D'Auteuil	M ^{me} Brigitte Côté
< La-Rose-des-Vents	M. Yves Cormier
< Sainte-Agnès	M ^{me} Nathalie Fillion
< Saint-Yves	M ^{me} Manon Gagné

Secteur Ouest :

< L'Écho-des-Montagnes / Lavoie	M ^{me} Jocelyne Proulx
< Du Havre / Saint-Rosaire	M ^{me} Guylaine Chassé
< La Colombe	M ^{me} Denise Desjardins
< BoiJoli	M ^{me} Maryse Lepage
< Des Merisiers	M. Mario Ross

Secteur Est :

< Sainte-Luce	M ^{me} Lise Francoeur
< Lévesque	M ^{me} Paule de Margerie
< Des Bois-et-Marées	M ^{me} Line Boudreau
< Des Sources	M ^{me} Lyne Caron

Secteur Mont-Joli :

< Le Mistral	M ^{me} Dolorès Couillard
< Norjoli	M. Jean-Paul Dallaire
< Les Alizés (pavillons Saint-Joseph et Notre-Dame-de-Lourdes)	M ^{me} Sylvie Tremblay
< L'Envol	M ^{me} Lysanne Desrosiers

- < Institutionnelle secteur Est
(pavillons aux Quatre-Vents,
du Sommet et Saint-Rémi) M^{me} Véronique Robillard
- < Institutionnelle secteur Centre
(pavillons Arc-en-Ciel et
Clair-Soleil) M^{me} Suzanne Ouellet
- < Des Hauts-Plateaux
(pavillons Euclide-Fournier,
la Source et Marie-Élisabeth) M^{me} Brigitte Bernard
- < Déléguée E.H.D.A.A. M^{me} Nadyne Langlois

3.0 CALENDRIER DES RÉUNIONS

2003:

4 novembre

2 décembre

2004:

6 janvier

3 février

9 mars

6 avril

4 mai

1 juin

7 septembre

4.0 CONSULTATIONS DU COMITÉ DE PARENTS

4 novembre 2003

Désignation des membres au Comité EHDAA.

6 janvier 2004

- < Critères d'inscription
- < Plan triennal
- < Répartition des services éducatifs

9 mars 2004

- < Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières en l'année 2004-2005 ;

- < Actes d'établissement ;
- < Projet de calendrier scolaire 2004-2005.

5 mai 2004

- < Régime pédagogique.

5.0 INVITÉS AUX RÉUNIONS ET SUJETS ABORDÉS

2 décembre 2003

- < Priorités du directeur général : M. Paul Labecque, directeur général de la Commission scolaire.
- < Politique d'évaluation des apprentissages : M^{me} Jeannine Bérubé, coordonnatrice de l'enseignement général.

6 janvier 2004

- < Assurance accident de la Commission scolaire des Phares; M^{me} Cathy-Maude Croft, secrétaire générale.
- < Révision des cheminements particuliers; M^{me} Marthe Beauchesne, directrice des services éducatifs.

4 février 2004

- < Inforoute régionale à fibre optique ; M. François Henry, coordonnateur de l'informatique.

9 mars 2004

- < Services éducatifs complémentaires; M^{me} Marie Dubé, coordonnatrice des services complémentaires.

6 avril 2004

- < Répartition des ressources matérielles, critères de priorités 2004-2005; M. Carl Ruest, directeur des services des ressources matérielles.
- < Projet Maison Familiale Rurale ; Mme Annie Jalbert.

4 Mai 2004

- < Intégration sociale; M^{me} Annick Gobeil.

5 mai 2004

- < Consultation sur les modifications au Régime pédagogique ; M^{me} Marthe Beauchesne.

1^{er} juin 2004

- < Secourisme à l'école ; M. Paul Labrecque, directeur général et M^{me} Cathy-Maude Croft, secrétaire générale.

6.0 RÉOLUTIONS

2 décembre 2003

- [C.P.03-04-103R-15](#) Régie interne
- [C.P.03-04-103R-19](#) Prévision budgétaires
- [C.P.03-04-103R21](#) Que la Commission scolaire des Phares crée un comité de travail concernant les services complémentaires

6 janvier 2004

- [C.P.03-04-104R26](#) Répartition des services éducatifs 2004-2005
- [C.P.03-04-104R27](#) Critères d'inscription des élèves pour 2004-2005
- [C.P.03-04-104R28](#) Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2004-2005
- [C.P.03-04-104R31](#) Casino Pro-jeune-est

9 mars 2004

- [C.P.03-04-106R43](#) Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières
- [C.P.03-04-106R44](#) Projet de calendrier scolaire
- [C.P.03-04-106R45](#) Projet d'acte d'établissement 2004-2005
- [C.P.03-04-106R49](#) Inscription au congrès de la [F.C.P.O](#)

2 juin 2004

Frais exigés des parents

7.0 RÉOLUTIONS RELATIVES AU COMITÉ DE PARENTS

- < Le calendrier des réunions ;
- < Le paiement de la cotisation à l'ACPBGI ;
- < La nomination des parents au comité ACPBGI ;
- < L'acceptation des comptes ;

- < Les nominations pour le congrès et l'assemblée générale de la FPCQ ;
- < Les règles de régie interne ;
- < Revue *Veux-tu Savoir ?*

8.0 DÉLÉGATIONS 2003-2004

Commissaires représentants :

M. Patrice Cayouette (ordre primaire)
M. Gilbert Labrie (ordre secondaire)

ACPBGI :

M^{me} Lyne Caron (ordre primaire)
M^{me} Dolorès Couillard (ordre secondaire)

Comité de transport :

M. Mario Ross

Pro-Jeune-Est :

M. Martin Castonguay

Projet commun avec la Commission scolaire des Phares :

M^{me} Nathalie Fillion
M^{me} Dolorès Couillard

Colloque ACPBGI :

M. Patrice Cayouette
M^{me} Lyne Caron
M^{me} Dolorès Couillard

Assemblée générale FCPO :

Mme Lyne Caron
Mme Dolorès Couillard

Congrès FCPO :

M^{me} Suzanne Ouellet
M^{me} Paule de Margerie
M^{me} Lyne Caron
M. Michel Pineau
M^{me} Véronique Robillard
M^{me} Dolorès Couillard

Sous-comités :

NOM	RESPONSABLE
1. Compressions (réingénierie de l'État), résolutions et pétitions	M. Patrice Cayouette M. Yves Cormier
2. Visibilité (site WEB de la Commission scolaire	M ^{me} Nathalie Fillion M ^{me} Manon Gagné
3. Promotion du Comité de parents	Comité exécutif
4. Conférences et rencontres	M ^{me} Suzanne Ouellet M ^{me} Dolorès Couillard
5. Abonnement à la revue <i>Veux-tu savoir ?</i>	M ^{me} Suzanne Ouellet
6. Formation des membres	M ^{me} Nathalie Fillion
7. Suivi des recommandations du Rapport annuel	Comité exécutif
8. L'enrichissement	M. Gilbert Labrie M ^{me} Hélène Talbot M ^{me} Isabelle Moisan M. Patrice Cayouette
9. L'école et les garçons	M. Martin Castonguay M. Jean-Paul Dallaire
10. Le Bulletin	M ^{me} Manon Gagné

9.0 CONFÉRENCES ET INFORMATIONS AUX PARENTS

Formation du Comité de parents :

M^{me} Claire Leduc (Valeurs de base pour la réussite des jeunes) ;

Congrès FCPO.

10.0 REPRÉSENTATIONS DU COMITÉ DE PARENTS :

Casino et spectacle Pro-jeune-est ;

Déjeuner Pro-jeune-est.

Congrès FCPO

11.0 RECOMMANDATIONS :

11.1 À la Commission scolaire :

- ⊙ Poursuivre l'étroite collaboration entre le Comité de parents et la Commission scolaire des Phares ;
- ⊙ S'assurer que l'information sur le Comité EHDAA et son calendrier de réunions (même si elles ne sont pas publiques) soient transmis aux parents concernés ;
- ⊙ S'assurer que le processus de consultation soit facilité en informant et avisant la présidence du Comité de parents au moins deux semaines avant la prochaine rencontre du comité pour qu'une copie du document de consultation soit annexée à l'avis de convocation ;
- ⊙ S'assurer que le calendrier des consultations de la Commission scolaire soit remis dès le début de l'année scolaire ;
- ⊙ Faire parvenir un suivi élaboré et significatif de la part de la Commission scolaire au Comité de parents, après chaque consultation;
- ⊙ Poursuivre la planification des projets communs, en début d'année scolaire, avec le Directeur général et le Comité de parents ;
- ⊙ Tenir compte des horaires des parents pour favoriser leur participation aux activités de la Commission scolaire;
- ⊙ S'assurer d'une formation commune pour tous les membres des conseils d'établissement ;
- ⊙ Poursuivre les rencontres en alternance avec les directions d'école et les commissaires avec le Comité de parents ;

De plus, le Comité de parents recommande :

- ⊙ Que les commissaires prennent l'initiative de se présenter dans les conseils d'établissement de leur secteur en début d'année ;
- ⊙ Que la Commission scolaire s'engage à ce que, dans chaque école, du personnel formé en secourisme soit présent et prêt à intervenir en tout temps ;
- ⊙ Que la Commission scolaire incite ses directions à inclure dans le projet éducatif la formation progressive en secourisme des élèves ;

- ⊙ Que la Commission scolaire souligne ostensiblement le travail accompli par l'ensemble des bénévoles des écoles de son territoire;
- ⊙ Que la Commission scolaire continue d'informer le Comité de parents sur les divers colloques, activités d'information ou de formation qui ont lieu dans l'année dans un délai raisonnable. Que la publicité concernant ces événements soit rendue visible pour l'ensemble des parents.

11.2 Aux conseils d'établissement :

- ⊙ Qu'un point soit désigné pour le rapport du représentant au Comité de parents dans l'ordre du jour de l'assemblée générale;
- ⊙ Qu'un point soit désigné pour le rapport du représentant de l'Organisme de participation des parents (OPP) dans l'ordre du jour de l'assemblée générale ;
- ⊙ Que l'article 47 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), concernant la convocation à l'assemblée générale, soit respecté dans son ensemble, entre autre le respect de la date d'élection des représentants au Comité de parents ;
- ⊙ Que les nouveaux membres assistent aux formations portant sur les rôles et le fonctionnement du Conseil d'établissement ;
- ⊙ Que l'ordre du jour des réunions soit préparé conjointement par le Directeur de l'école et le Président du Conseil d'établissement ;
- ⊙ Que les conseils d'établissement fassent connaître leurs réalisations et valorisent les succès et les réussites ;
- ⊙ Que les frais exigés des parents soient raisonnables et acceptables et qu'un barème soit établi pour les familles de 3 enfants et plus. Faire en sorte que les frais exigés des parents, actuellement, soient, autant que possible, révisés à la baisse et, qu'à l'avenir, un examen constant des besoins et une recherche du meilleur coût permettent de maintenir au plus bas ces frais exigés sans pour autant mettre en péril la qualité de l'enseignement et des services.
- ⊙ Qu'un point soit désigné pour le compte rendu du représentant au Comité de parents à l'ordre du jour de chacune des réunions de conseils d'établissement.